

Inrae : "Le bilan GES 2023 sera le point de départ vers la neutralité carbone de l'institut" (A. Carnet, directrice RSE)

En 2021, Inrae a créé une direction RSE, chargée de mener le prochain bilan carbone de l'institut prévu en 2023. Celui-ci a vocation à devenir "le point de départ d'Inrae vers la neutralité pour 2050, avec des jalons intermédiaires en 2025 et 2030 qui seront définis dans le courant de l'année prochaine", déclare Armelle Carnet, directrice RSE de l'institut. Elle détaille dans un entretien à AEF info début novembre 2022 comment l'organisme travaille avec ses unités pour les aider à diminuer leurs émissions, "via un outil d'aide à la décision pour les aider à identifier les postes à éviter ou réduire" : Stop GES qui s'adapte au profil de chaque centre de recherche. Avant l'été, Inrae a aussi diffusé à ses 19 centres un guide national proposant des pistes techniques pour construire leur plan de mobilité.



*Armelle Carnet, directrice de la Responsabilité sociétale et environnementale Droits réservés
- DR - AgroCampus Ouest*

AEF info : À quand remonte le bilan GES d'Inrae ?

Armelle Carnet : Dans la foulée du Grenelle de l'environnement en 2007, Inra et Irstea ont mené des bilans carbone et impulsé une démarche environnementale dans leur organisme. Par la suite, à la création d'Inrae en janvier 2020, un BGES a été réalisé, portant sur les deux premiers scopes et certains points du troisième dont les déplacements, porté par le pôle

développement durable de la DRHDD avec l'appui de chargés de missions nationaux. Au 1^{er} octobre 2021, Inrae a créé une direction RSE, qui a en charge le prochain bilan carbone qui sortira en 2023 avec les données 2022.

Bilan GES et Scopes 1, 2 et 3

Le bilan GES est utilisé pour déterminer combien de gaz à effet de serre sont émis au cours des activités d'une organisation sur une période donnée : les scopes désignent le périmètre au sein duquel sont étudiées les émissions de gaz à effet de serre de l'organisation. Le **scope 1** examine les émissions directes, le **scope 2** les émissions indirectes liées aux consommations énergétiques et le **scope 3** les autres émissions indirectes.

AEF info : Quels en sont les principaux enseignements ?

Armelle Carnet : Les principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre traduisent un profil spécifique à Inrae, pour qui la démonstration de l'impact lié aux dispositifs expérimentaux occupe une place importante : le cheptel représente 20 % du BGES en raison des émissions de méthane et de l'alimentation végétale utilisant des engrais azotés. Le matériel scientifique compte pour 18 % du bilan. Quant à l'énergie, avec 43 % du total, c'est le principal poste, si on additionne la consommation directe des bâtiments (17 %), et les mobilités domicile-travail, les vols aériens, les véhicules de services...



*Le Bilan GES d'Inrae
| Droits réservés - DR*

AEF info : Quels sont vos outils pour établir ce bilan GES ?

Armelle Carnet : Nous utilisons l'outil de l'Ademe. Certains postes gardent des niveaux d'incertitude importants et notre objectif est d'en améliorer l'évaluation pour notre prochain bilan carbone 2023. Le poste des achats pourra être affiné grâce aux travaux de recherche menés par le GDR 1.5 par exemple. La collecte des données inclura également les quantités de déchets produits par l'établissement. Inrae compte beaucoup d'unités engagées dans l'initiative portée par Labos 1.5, ce qui permet de sensibiliser les équipes par la comptabilisation précise de leurs émissions et de les engager vers l'action.



AEF info : Sur quoi repose la trajectoire bas carbone de l'Inrae ?

Armelle Carnet : À partir du BGES 2019, des actions concrètes sont engagées sur différents leviers. Nous travaillons avec les unités pour les aider à diminuer leurs émissions, via un outil d'aide à la décision pour les aider à identifier les postes à éviter ou réduire, selon la méthode ERC ou "éviter, réduire, compenser" (1). Cet outil, StopGES, s'appuie notamment sur des recherches menées au sein de l'institut, par exemple sur les pistes de réduction des émissions de GES liées aux activités agricole. Sur la base des données du bilan national, l'outil permet de faire un travail sur le profil de l'unité - un laboratoire expérimental, un laboratoire ou une équipe qui s'appuie sur des serveurs informatiques, une équipe administrative, etc. - afin d'identifier les principaux postes d'émission et les leviers d'action possibles. Nous avons des unités très variées et cet outil est donc bien adapté à cette diversité.

Les actions de diminution des impacts environnementaux concernent également les déplacements ; l'énergie avec la rénovation des bâtiments et le changement de chaudière par exemple, les achats durables, les déchets... Le plan de sobriété énergétique actuellement travaillé est parfaitement articulé à ces enjeux de diminution de l'empreinte carbone de l'institut.

L'intérêt d'avoir constitué une direction nationale est de permettre le déploiement d'une stratégie nationale et d'offrir des outils opérationnels pour que les différentes structures agissent à leur niveau.

AEF info : Comment les unités travaillent-elles sur les mobilités ?

Armelle Carnet : Le travail sur la mobilité est réalisé au niveau des centres de recherche. Un guide national diffusé avant l'été permet aux centres d'avoir des pistes techniques pour construire leur plan de mobilité, au niveau local, avec les collectivités, en prenant en compte les enjeux juridiques et réglementaires (notamment en respectant les données personnelles). Nous sommes garants d'une cohérence d'ensemble : les plans des centres sont synthétisés au niveau d'Inrae. C'est une priorité de la construction du plan de maîtrise énergétique et nous attendons de nos centres un point d'étape d'ici à la mi-décembre.

AEF info : Quel objectif vous êtes-vous fixé ?

Armelle Carnet : Sur les enjeux climat/carbone, nous sommes en train de construire notre trajectoire bas carbone avec comme objectif de faire au moins aussi bien que ce qu'impose la réglementation. Nous appliquons la méthode "[ACT pas à pas](#)" de l'Ademe pensée pour les entreprises et que nous travaillons à adapter à un organisme de recherche publique. Notre objectif pour la fin du premier semestre 2023 est d'avoir établi notre trajectoire, via une démarche participative : ce sera transformant pour l'institut, nous souhaitons donc impliquer un maximum de personnes pour commencer à travailler sur les changements induits par cette démarche. En outre, concernant les pratiques agricoles, nous voulons mobiliser le potentiel de diminution, évitement et captation du carbone, et faire de nos activités expérimentales de recherche un démonstrateur.

Le bilan carbone 2023 sera notre point de départ vers la neutralité pour 2050 avec des jalons intermédiaires en 2025 et 2030 qui seront définis dans le courant de l'année prochaine. Nous mènerons des ateliers collaboratifs pour définir ce vers quoi nous voulons aller et les impacts pour les pratiques professionnelles.

AEF info : Travaillez-vous avec les autres organismes et les universités sur ce sujet ?



Armelle Carnet : Nous avons des bilans GES depuis dix ans, ce qui nous donne une antériorité intéressante à valoriser : nous échangeons, nous partageons notre expérience avec les autres EPST et Epic pour avancer ensemble vers la neutralité carbone.

Nous avons participé à un groupe de travail porté par la CGE et France Universités sur la rénovation du référentiel DD&RS sur l'axe recherche avec les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur. Sur cette lancée, ce groupe de travail "Pour une recherche & une innovation responsables" organise des webinaires sur des retours d'expérience d'actions menées par des équipes de recherche. Dans ce cadre, nous envisageons un retour d'expérience sur l'outil StopGES. Notre plan d'action RSE s'appuie sur le référentiel DD&RS, car il est important pour nos UMR d'avoir ces sources d'inspiration croisées et un cadre commun d'action pour éviter les injonctions contradictoires.

AEF info : Quels sont les besoins d'Inrae en termes de compétences pour ses agents dans cette perspective ?

Armelle Carnet : L'évolution des compétences est un enjeu important. Dans le cadre du plan de développement des compétences, la DRH s'efforce d'anticiper les besoins et de les accompagner au travers de la formation permanente. Sur les enjeux RSE, nous avons mené des ateliers participatifs avec différents panels d'agents de l'institut pour voir comment ces changements sont perçus et comment les accompagner au mieux.

Nous avons des directions d'appui mobilisées sur ces enjeux de RSE : la direction du financement et des achats, la direction des ressources humaines, la direction du patrimoine et de l'immobilier, la direction de la communication notamment. Cela permet de déployer un plan d'action ambitieux.

La stratégie RSE est déployée dans les centres, au travers des responsables RSE, qui peuvent s'appuyer sur des relais développement durable dans les unités. La dynamique existe dans les centres depuis plusieurs années et connaît un nouvel élan. Le réseau des responsables RSE est désormais complet dans les 19 centres et renforcé par une formation certifiante co-construite avec l'université de Nantes qu'ils et elles ont suivie en 2021-2022.

300 000 € pour Une pépinière de projets RSE

Pour la seconde fois, "l'institut fait appel à la créativité de tous et toutes afin de proposer des actions contribuant au développement durable par la RSE", expose Inrae à AEF info. Pour ce 2^e appel à projets, les initiatives retenues seront financées début 2023.

Quel contenu ?

La pépinière de projets permet de concrétiser des projets innovants à impact positif pour Inrae. Les initiatives émanent des unités et concernent le fonctionnement ou les pratiques métiers, notamment en recherche

Quelle forme ?

Les projets répondent à un format précis. Ils sont proposés par des collectifs d'agents issus de tous types d'unité et peuvent être construits avec l'aide du ou de la responsable RSE de centre.

Quelle sélection en 2022 ?

Pour être retenus, les projets doivent :

- Avoir un caractère innovant et pilote, transformant pour l'institut ;
- Être cohérents avec la stratégie RSE d'Inrae ;
- Mobiliser une équipe animée par un porteur ;
- Disposer d'une évaluation de leur faisabilité ;
- Avoir un impact social et environnemental global positif.

Quelle mise en œuvre et quel budget ?

Les projets sont évalués par les membres du COS RSE. La DRSE accompagne la mise en œuvre opérationnelle du dispositif pépinière RSE. Le budget de la pépinière, financé grâce au contrat d'objectifs, de moyens et de performance de l'institut est d'environ 300 000 €.

(1) La méthode "éviter, réduire, compenser" a pour "objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits", comme le détaille [ici](#) le Commissariat général au développement durable.

Rediffusion avec l'aimable autorisation d'AEF info

Pour plus d'information : www.aefinfo.fr